



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 26 novembre 2025]

Date de la convocation

20 novembre 2025

Date de mise en ligne

28 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Anne DUBIER, Martine MOSTARDI, Dany PORTES, Martine BOISSIERE, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Thomas DOMENECH, Martine VIOLETTE, Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Arnaud ELGOYHEN, Dominique BOYER, Thierry BODDI, Corinne DARMANI *Conseillers*.

Absents et représentés : Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Antony MOUSSU

Absents :

N° 101/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie – aide au projet ou au fonctionnement – Patrimoines et architecture – année 2026

Il est rappelé à l'assemblée que suite à l'obtention du label et à la signature de la convention Ville d'art et d'histoire avec le ministère de la culture, la Ville de Gaillac s'est engagée à mettre en place une politique globale de valorisation de ses patrimoines via le label Ville d'art et d'histoire.

Afin de poursuivre les actions en faveur de la médiation des patrimoines, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention à la DRAC au titre de l'aide au projet ou au fonctionnement, patrimoines et architecture, pour l'année 2026 d'un montant de 7 000€.

Ce soutien de l'Etat devra permettre au label ville d'art et d'histoire de mettre en place les outils et dispositifs destinés à transmettre aux différents publics les composantes du patrimoine de notre territoire au moyen de projets d'éducation artistique et culturelle, de publications et d'actions pédagogiques.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Projets	Montant	Part commune	Subvention DRAC	Autre subvention
Projet "Valorisation du chantier de restauration de l'abbatiale Saint-Michel »	12 400€	6 400€	4 000€	2 000€
Projet Edition d'un <i>Parcours</i> « Faubourgs de Gaillac »	7 000€	4 000€	3 000€	
TOTAL	19 400€	10 400€	7 000€	2 000€

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
SOLLICITE le concours financier mentionné ci-dessus,
APPROUVE le plan de financement mentionné ci-dessus,
DONNE POUVOIR au Maire ou au Maire-adjoint de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,
Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,
Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 27 novembre 2025